ACADÉMIE DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Directions des services départementaux de l'éducation nationale
Vie pédagogique premier degré

Accueillir les Elèves Allophones Nouvellement Arrivés (EANA) et leurs parents

Accueillir les familles

Un Elève Allophone Nouvellement Arrivé (EANA) arrive dans votre école. Comme pour un élève francophone, faites-lui visiter les lieux avec ses parents.
Assurez-vous que les parents ont bien compris les horaires et le fonctionnement.
Télécharger les Livrets d'accueil bilingue sur EDUSCOL
Consulter la vidéo "L'École expliquée aux parents"

Le dispositif "ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants" (OEPRE) est destiné aux parents d'élèves allophones.
Consulter les ressources sur Eduscol
Consulter la circulaire OEPRE « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants »

En Vendée, 2 établissements proposent la formation OEPRE, sur La Roche sur Yon et sur Fontenay-le-Comte.

Accueillir les élèves dans le premier degré

L'enfant est inscrit à l'école par sa famille, éventuellement accompagnée d'une association :
- il est scolarisé dans l'école du secteur.
- il est accueilli dans une classe ordinaire en fonction de sa classe d'âge.

L'école peut solliciter un accompagnement par un enseignant du CDSNAV85 en utilisant la fiche de demande d'aide.
Télécharger la Fiche de demande d'accompagnement pour un EANA

Une unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A) est installée à l'école élémentaire Jean Moulin, à La Roche sur Yon.**Consulter le Blog de l'UPE2A**

Document "accueillir des élèves allophones à l'école maternelle"

Accueillir les élèves dans le second degré

L'élève est accueilli au CIO puis évalué par le CDSNAV85.
Une commission statue ensuite sur son affectation dans un établissement. Elle peut stipuler un accompagnement spécifique :
- 3 UPE2A sont installées au collège Auguste et Jean Renoir à La Roche sur Yon, au collège Jean Rostand et au lycée Jean Monnet aux Herbiers et au collège François Viète à Fontenay le Comte.
- 2 MAST (Mesure d'Accompagnement et de scolarisation Temporaire) fonctionnent au Lycée Rosa Parks à La Roche sur Yon et au lycée Rabelais à Fontenay le Comte.
- 1 PSAD (Plateforme de Suivi et d'Appui aux décrocheurs) existe sur le département.

Carte des dispositifs de Vendée

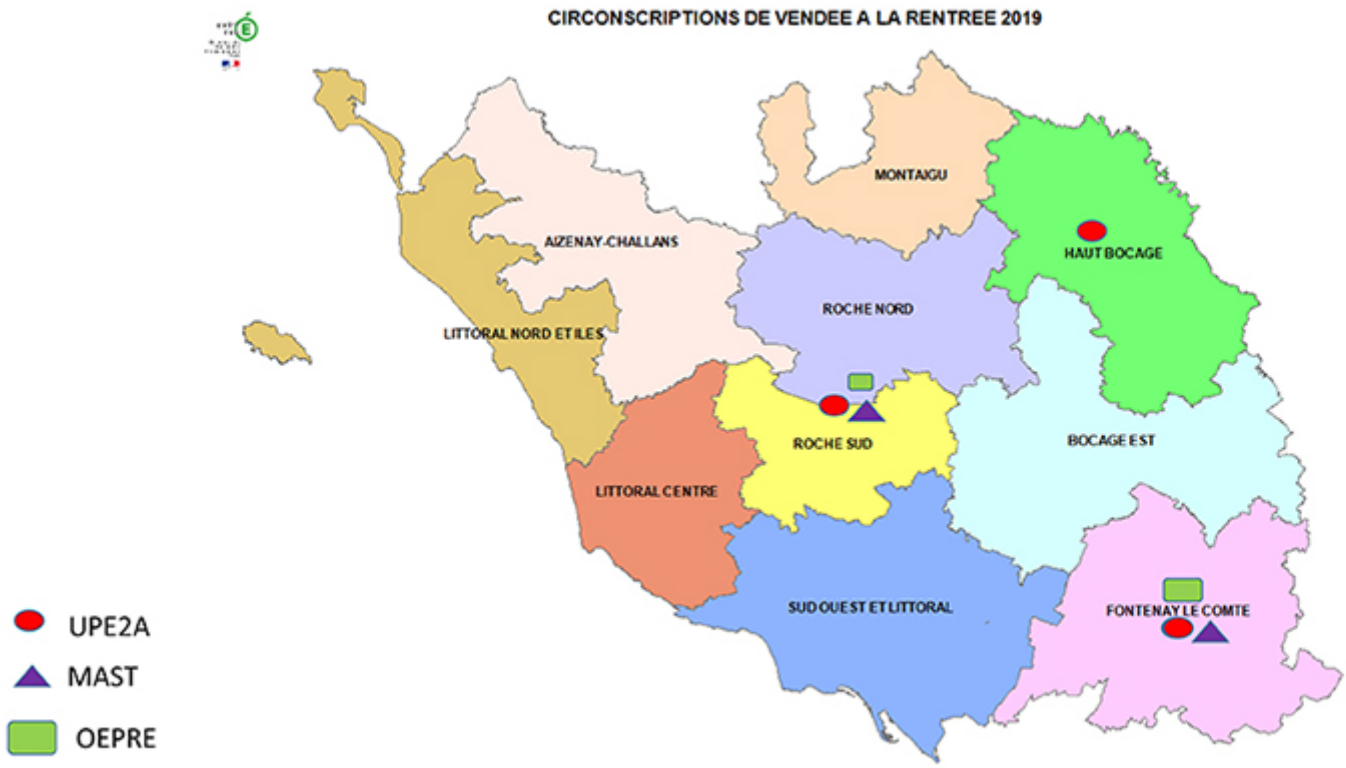

Documents à télécharger

- Circulaire sur les modalités d'inscription et de scolarisation des élèves de nationalité étrangère du premier et du second degré : circulaire n° 2002-063 du 20-03-2002
- Circulaire sur l'organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés : circulaire n° 2012-141 du 2-10-2012
- Circulaire de rentrée du 28 novembre 2018

M.A.J. le 13/06/2022

Dans cette rubrique

- **Accueillir un EANA**
- Inclure un EANA
- Accueillir un EFIV
- Inclure un EFIV